

# à propos

Le magazine du  
KOFF pour la  
promotion de la paix



## Industries extractives et promotion de la paix

swiss  
peace

Schweizerische Friedensstiftung  
Fondation suisse pour la paix  
Fondazione svizzera per la pace  
Swiss Peace Foundation

1

point fort

---

Partenaires pour la paix : industries extractives et promotion de la paix

---

2

dossier

---

Création d'un fonds multipartite pour renforcer et encourager le dialogue entre les communautés et les entreprises

---

Soutien à la médiation dans les conflits miniers au Maghreb

---

Concilier sécurité et respect des droits humains dans les contextes complexes

---

Haïti : unir la société civile pour prévenir les conflits

---

L'application par la Suisse des principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme

---

Une problématique mondiale ancrée dans la réalité des pays en développement

---

3

pour aller plus loin

---

Pour une meilleure répartition des fruits de l'exploitation

---

Pour une communication transparente entre les différents acteurs

---

4

actualité

---

swisspeace / KOFF

---

Organisations membres du KOFF

---

5

calendrier

---

Événements

---

## editorial

Longtemps, les débats portant sur les activités d'extraction ont considéré que ces dernières étaient génératrices de conflit, une sorte de malédiction enfermant les États déjà fragiles dans un cycle de violence et de pauvreté. Sans nier les problèmes et les risques majeurs pour la paix et les droits humains que représentent ces activités, ce magazine sur les industries extractives et la promotion de la paix tente d'éclairer le sujet de manière nouvelle. En partant du postulat que le développement économique est nécessaire à une paix durable, il vise en effet à montrer comment et dans quelle mesure l'exploitation des matières premières peut contribuer à la paix. À travers divers exemples de projets menés par des organisations de la société civile et l'administration suisse, il offre de nouvelles perspectives et des approches innovantes pour traiter de ce sujet sensible.

C'est avec ce numéro que je prends congé de vous. Après trois ans et demi à la tête de la rédaction du magazine du KOFF, je vais maintenant me consacrer à de nouvelles activités professionnelles. Je vous remercie pour votre intérêt et vos nombreux messages de soutien.

[Marie Seidel](#), rédactrice

# Partenaires pour la paix : industries extractives et promotion de la paix



L'Industrie Forestière d'Ouessou (IFO), filiale du groupe Danzer, est active dans le bassin du Congo.  
swisspeace / Nadina Diday (2013)

Dans leur besoin de trouver de nouveaux gisements, les entreprises extractives sont souvent les premières à réaliser des investissements vitaux dans les pays qui sortent d'un conflit. La ruée sur les minerais ayant à plusieurs reprises alimenté des conflits armés, les débats sur les activités d'extraction dans les États fragiles ont longtemps considéré que les ressources étaient génératrices de conflit, une sorte « malédiction » enfermant les sociétés dans un cycle de violence et de pauvreté. Partant du postulat que le développement économique est nécessaire à une paix durable, les récentes discussions explorent plutôt les opportunités que peuvent constituer les industries extractives pour la promotion de la paix et la reconstruction. Si la responsabilité première de la promotion de la paix repose sur les gouvernements et la société civile, le secteur privé peut en effet contribuer de manière décisive à la consolidation de la paix.

La paix a besoin d'entreprises prospères comme la prospérité des entreprises nécessite un environnement pacifique ; les entreprises extractives ont donc tout à gagner à promouvoir la paix. Si les ressources inexploitées dans les anciennes zones de conflit leur offrent de nouvelles opportunités, l'activité minière demande des investissements colossaux, qui ne

s'avèrent rentables que lorsque les opérations se déroulent sans entrave sur le long terme. Une reprise des hostilités peut entraîner de coûteuses perturbations de l'activité, menacer les bénéficiaires et rendre les investisseurs réticents si la situation reste instable. Autre risque capital : les dommages subis par la réputation des entreprises lorsque leurs activités fragilisent la paix. Nombre de sociétés minières, raffineries et centres de négoce des matières premières battant pavillon suisse, l'économie helvète a fortement intérêt à garantir que les industries extractives soient propices à la paix et à la stabilité.

Les industries extractives revêtent une importance stratégique en raison de leur capacité à freiner les moteurs de conflit, à transformer une économie de guerre en économie de paix, à stimuler la croissance, à attirer des investissements importants et à générer des revenus publics. Les opportunités économiques apportées par les industries extractives peuvent motiver les combattants à mettre fin aux affrontements et à soutenir la paix. Les industries extractives peuvent offrir les emplois, compétences et moyens de subsistance nécessaires au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration des anciens combattants. D'autres emplois sont ensuite créés par le développement d'infrastructures liées à l'activité minière, par des industries auxiliaires et par des activités du secteur informel. En alimentant les caisses vides des États, les industries extractives peuvent soutenir financièrement la reconstruction post-conflit, les projets de promotion de la paix, et réduire la dépendance à l'aide au développement. En restaurant la confiance des investisseurs, elles peuvent également favoriser l'investissement dans d'autres secteurs et la diversification économique.

Étant donné leur puissance économique, les entreprises extractives peuvent soutenir les réformes législatives et politiques, instaurer de bonnes pratiques commerciales et des normes de gouvernance. Elles peuvent montrer l'exemple en condamnant la corruption, elle-même source de conflits. En conditionnant l'investissement au respect des bonnes pratiques, elles incitent le gouvernement à mettre en place des mécanismes pour réduire la corruption. Puisque l'activité des entreprises nécessite un environnement physique et légal dénué de risques, celles défendant les droits individuels peuvent appeler les autorités à faire respecter l'État de droit et à améliorer la sécurité.

Les entreprises extractives peuvent contribuer directement à la promotion de la paix en adoptant des politiques propices à la paix. L'embauche inclusive et les politiques de formation peuvent soutenir l'émancipation économique des groupes marginalisés et ainsi réduire les revendications économiques à l'origine des tensions. Faire travailler différents groupes ensemble dans une même entreprise peut améliorer la confiance et le dialogue, donner une vision alternative de la société et permettre d'avancer vers la réconciliation. Dans de rares cas, les entreprises facilitent directement le dialogue entre les parties au conflit. La distribution des revenus peut faire partie intégrante des traités de paix visant à garantir le partage des pouvoirs économiques. Le plus souvent, les entreprises accompagnent les processus de paix en soutenant la société civile ainsi que des programmes nationaux, dans le but d'apaiser les tensions.

La contribution réelle des entreprises extractives à la promotion de la paix dépend de divers facteurs propres au contexte, dont nombre échappent à leur contrôle. La capacité à exploiter les ressources pour établir la paix dépend du rôle des matières premières dans le conflit, de la volonté du gouvernement de gérer les ressources de manière efficace et de l'industrie concernée. Par exemple, empêcher le commerce illicite de diamants est plus

difficile que gérer les recettes pétrolières. Vu que la principale contribution des industries extractives consiste à stimuler la croissance et que les transitions post-conflit dépendent de la rapidité des bénéfices engrangés pour que les parties au conflit maintiennent leur engagement, un environnement commercial favorable est crucial pour garantir la paix. De même, il est indispensable de s'attacher à concilier les impératifs commerciaux et les contraintes d'une société fragile. Les entreprises doivent comprendre le contexte sensible dans lequel elles se trouvent afin de ne causer aucun préjudice.

Des initiatives collectives contribuent à rendre les activités extractives favorables à la paix. Le Pacte mondial des Nations Unies, l'Initiative sur la transparence des industries extractives et le Processus de Kimberley ont établi des normes mondiales de bonnes pratiques et ont pour ambition d'enrayer le commerce illicite de minéraux provenant de zones de conflit. Ces politiques traitant de la responsabilité sociale qui incombe aux entreprises, sensibles aux conflits et spécifiques à chaque industrie fournissent aux entreprises des recommandations primordiales pour s'installer dans des contextes sensibles.

Si les entreprises compétitives doivent parvenir rapidement à des accords lucratifs, des contrats solides doivent pourtant être négociés avec les autorités légitimes. Les gouvernements intérimaires non élus ne devraient pas concéder de concessions minières sur plusieurs décennies et les contrats signés devraient maximiser les bénéfices retirés par la population. Il faut des systèmes rigoureux de gestion des ressources pour réguler la ruée vers celles-ci dans la période post-conflit. Des informations fiables sur les gisements et les flux de revenus sont nécessaires pour prévenir le détournement des bénéfices. La transparence en matière de gestion des ressources est fondamentale pour prévenir l'émergence de conflits et instaurer un climat propice aux investissements.

Faire en sorte que les revenus bénéficient à la population est une tâche exigeante et relève traditionnellement du gouvernement central. Il est peu probable que les industries extractives promeuvent la paix si elles ne facilitent pas le développement en aval, l'existence de moyens de subsistance durables et la diversification économique. Il est essentiel que les entreprises écoutent les revendications si elles veulent avoir un impact positif sur les relations communautaires. Elles peuvent d'ailleurs s'appuyer sur la société civile pour évaluer l'impact de leurs activités sur les communautés et chercher des alternatives pour les mineurs et agriculteurs déplacés.

En définitive, les entreprises extractives doivent faire face à leurs impératifs commerciaux et disposent donc de capacités limitées en termes de promotion de la paix. Celles promouvant les meilleures pratiques peuvent se voir désavantager et rencontrer des résistances de la part de ceux qui tirent profit du commerce illicite. Les entreprises qui prennent des risques en réalisant des investissements critiques dans des États fragiles peuvent se montrer réticentes si la promotion de la paix entraîne des coûts additionnels, des responsabilités et des risques pour leur réputation. Les gouvernements et les entreprises se partagent toutefois la responsabilité de garantir que les activités d'extraction sont propices à la paix. Si des entreprises traitent leur responsabilité sociale comme des paroles en l'air, exportent leurs revenus sans garantir le développement durable, choisissent d'ignorer les répercussions sociales et environnementales de leur activité et détruisent les moyens de subsistance des populations sans proposer d'alternatives et que des régimes autoritaires, des élites corrompues et des rebelles

détournent les revenus à leur profit, alors les industries extractives se muent effectivement en malédiction plutôt qu'en chance pour la paix et la prospérité.

#### [swisspeace](#)

Michael Aeby

[michael.aeby@swisspeace.ch](mailto:michael.aeby@swisspeace.ch)

Research Assistant, Statehood / Business and Peace

Sibel Gürler

[sibel.guerler@swisspeace.ch](mailto:sibel.guerler@swisspeace.ch)

Head, Statehood / Business and Peace

#### [links](#)

- [swisspeace – Business and Peace](#)
- [Pacte mondial des Nations Unies](#)
- [Initiative sur la transparence des industries extractives](#)
- [Processus de Kimberley](#)

---

dossier

# Création d'un fonds multipartite pour renforcer et encourager le dialogue entre les communautés et les entreprises

L'un des défis qui se pose constamment dans les relations entre communautés et entreprises est de créer les conditions nécessaires à une véritable participation, à un dialogue constructif et à la responsabilisation. Il s'agit aussi de mettre en place un cadre permettant, dans des environnements juridiques fragiles, de résoudre les problèmes qui surgissent dans des situations marquées par la défiance et une répartition du pouvoir déséquilibrée. Les premières victimes de ce déséquilibre sont les communautés concernées par des projets liés aux ressources naturelles et ayant d'importantes conséquences sociales et environnementales. Il est de l'intérêt et du droit de ces communautés d'être acteurs du processus décisionnel, lorsque ces projets ont un impact sur leur vie. Elles doivent par conséquent disposer des capacités et d'un accès au savoir et aux ressources leur permettant de négocier avec les entreprises et les gouvernements sur un pied d'égalité.

Dans cet esprit, PeaceNexus Foundation a lancé un fonds multipartite en 2016. Alimenté essentiellement par des entreprises, ce fonds vise à fournir aux communautés les moyens financiers dont elles ont besoin pour améliorer leur compétence de négociation. Toute initiative lancée directement par une société verrait son impartialité remise en question, quelles que soient les intentions de ladite société. En effet, toute intervention d'un médiateur ou expert ou tout rapport d'évaluation de l'impact financés par une entreprise seraient inévitablement perçus comme une tentative de celle-ci de tirer avantage de la situation. En revanche, il apparaît aussi que les communautés locales et les ONG seraient disposées à accepter un soutien financier s'il passait par un dispositif transparent, à la création et au fonctionnement duquel elles participeraient dès le début. C'est pour l'essentiel l'objectif visé par le concept de fonds multipartite élaboré par PeaceNexus.

Une phase pilote est en cours d'élaboration au Maroc. Depuis 2015, PeaceNexus favorise une discussion s'attachant à réunir plusieurs parties prenantes nationales (trois grandes entreprises du secteur des ressources naturelles, l'association nationale du patronat, le Conseil national des droits de l'Homme et un réseau national d'ONG). L'objectif est de mettre en place une initiative visant à soutenir des services de médiation indépendants et des activités de sensibilisation, afin de promouvoir le dialogue entre les entreprises de l'industrie extractive et les communautés. À ce jour, ces parties prenantes sont arrivées à un premier accord sur les contributions, la structure de la gouvernance et les prochaines étapes vers l'établissement d'un « programme national de médiation », qui sera financé par un fonds multipartite et répondra aux demandes des acteurs marocains.

#### [PeaceNexus Foundation](#)

Santiago Porto

[santiago.porto@peacenexus.org](mailto:santiago.porto@peacenexus.org)

Associate Consultant - Business and Peace

#### [links](#)

- [PeaceNexus Foundation](#)



# Soutien à la médiation dans les conflits miniers au Maghreb



Une unité de formation de l'ae-centre au Maroc. ae-Centre

L'activité minière est régulièrement à l'origine de contestations sociales, souvent violentes. Les tensions émergent la plupart du temps dans des régions reculées, dans lesquelles l'État est peu présent et l'économie peu développée. Ces défaillances ont pour conséquence un énorme fossé entre la richesse que constituent ces ressources naturelles et la pauvreté et l'absence de perspectives de la population locale. Les recettes fiscales issues de l'extraction minière sont acheminées vers la capitale et bien peu retrouvent ensuite le chemin de la région où elles ont été générées.

Depuis 2012, æ-Centre soutient une ONG locale qui accompagne le processus de médiation dans un conflit impliquant des mines d'argent dans le sud-est du Maroc. L'accord signé par les acteurs concernés en 2015 a contribué considérablement à apaiser les tensions sociales et a permis l'allocation d'un budget de développement de plusieurs millions de francs à la région. Ce montant est financé par l'État marocain et par la société minière. D'autres solutions gagnant-gagnant de plus petite ampleur ont pu être mises en place, comme la fondation d'une coopérative pour les femmes qui créent des bijoux à partir de sous-produits de la mine d'argent.

ae-Centre soutient également le dialogue dans le cadre d'un projet qui en est encore à ses débuts et qui concerne un conflit impliquant une société de production de phosphates dans le gouvernorat de Gafsa. En 2008, ce conflit a entraîné de violentes émeutes et l'on considère que cette insurrection a été le berceau de la révolution tunisienne en 2011. Au

bout de plusieurs mois de médiation, il a été possible de mettre en place un comité de pilotage composé de représentants des groupes concernés. Ce comité sera en pointe dans la suite du processus et permet à ae-Centre d'assumer le rôle de soutien à la médiation et ainsi de satisfaire au principe d'appropriation locale.

Les deux projets sont soutenus par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). En sa qualité d'ONG francophone venant d'un pays neutre, ae-Centre dispose d'un avantage évident pour créer un climat de confiance.

#### [ae-Centre](#)

Pascal Gemperli

[gemperli@ae-centre.ch](mailto:gemperli@ae-centre.ch)

Directeur

#### [links](#)

- [ae-Centre](#)
- [Échéancier du conflit dans les mines d'argent dans le sud-est du Maroc](#)
- [Échéancier du conflit minier dans le gouvernorat de Gafsa, en Tunisie](#)

---

dossier

# Concilier sécurité et respect des droits humains dans les contextes complexes



Une carrière à ciel ouvert. MG VaughAn / Creative Commons

Avec le soutien de la Division Sécurité humaine du Département fédéral des affaires étrangères, le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées de Genève (DCAF) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) mettent en œuvre un projet commun consacré à la conciliation de la sécurité et du respect des droits humains dans les contextes complexes. L'objectif est d'aider les entreprises opérant dans des environnements difficiles à définir des concepts de sécurité qui soient respectueux des droits humains.

Pour ce faire, le DCAF et le CICR ont développé une plateforme Internet (« Security and Human Rights Knowledge Hub ») et un Guide de Bonnes Pratiques. Cette plateforme regroupe à l'attention des entreprises et d'autres groupes d'intérêts des instructions concrètes, des études de cas et des outils sur les questions de sécurité et de respect des droits humains dans les régions en crise. Le Guide de Bonnes Pratiques propose, lui, des exemples de concepts de sécurité qui ont fait leurs preuves dans la pratique, ainsi que des solutions et des recommandations aidant les entreprises à faire face, dans des environnements complexes, à des défis concrets en matière de sécurité et de droits humains.

En outre, le DCAF et le CICR s'engagent en faveur de la mise en œuvre de normes et de solutions pratiques à l'échelle nationale de certains pays. Ainsi, un cours de base sur les droits humains et la gestion des conflits est actuellement développé à l'attention des forces de police kényanes qui sont affectées à la surveillance des gisements pétroliers et gaziers. Les deux organisations apportent également leur concours à des structures de mise en œuvre dans certains pays comme le Pérou, où elles mettent en place et soutiennent des groupes de travail nationaux sur les « Principes Volontaires sur la Sécurité et les Droits de l'homme ». Enfin, en République démocratique du Congo, elles s'engagent aux côtés d'acteurs gouvernementaux, de la société civile et de l'économie privée en accompagnant le débat et le processus de sélection des projets à réaliser en priorité à l'échelle nationale, en collaboration étroite avec l'ambassade de Suisse et un groupe de

travail sur les Principes Volontaires.

DCAF

Lucía Hernández

l.hernandez@dcaf.ch

links

- DCAF
- Security and Human Rights Knowledge Hub
- Guide de Bonnes Pratiques
- Principes Volontaires sur la Sécurité et les Droits de l'homme

---

dossier

# Haïti : unir la société civile pour prévenir les conflits



Marquage de la compagnie minière sur le site de Patricot en Haïti. Livia Bouvier

Ces dernières années, la hausse du cours de l'or a provoqué un regain d'intérêt des compagnies minières pour des zones auparavant jugées peu rentables. En Haïti, aucune mine n'est encore en activité, mais plusieurs compagnies disposent déjà de permis d'exploration et d'exploitation.

Bloqués par un moratoire parlementaire en 2013 à causes d'inquiétudes environnementales, ces permis pourraient pourtant reprendre force très bientôt : le développement du secteur minier a été déclaré prioritaire par le gouvernement récemment élu, et une nouvelle loi minière a été proposée au Parlement.

La société civile est inquiète, et les populations, déjà victimes de plusieurs atteintes aux droits humains durant les précédentes explorations, s'organisent pour faire entendre leur voix auprès du Parlement et des autorités locales. Pour coordonner les actions de plaidoyer et porter les revendications des communautés, plus de vingt organisations paysannes, communautaires et de défense des droits humains se sont réunies pour créer le Kolektif Jistis Min (KJM). Le but du KJM est d'encourager le gouvernement à organiser un vrai débat national autour de la question minière en Haïti, et d'inclure ainsi la population dans les négociations.

« Nous essayons d'établir un dialogue constructif avec le nouveau maire, pour nous assurer qu'il assume ses responsabilités et qu'il porte la voix de notre communauté jusqu'au département », témoigne un habitant de l'une des communes concernées par le projet.

Sur le terrain, le collectif offre des séances de formations : documentaires traduits en créole, témoins venus d'Afrique et d'Amérique Latine, conférences, focus groupes dans les villages : le KJM met les bouchées doubles pour informer et surtout, prévenir les potentiels conflits au sein des communautés.

« Nous ne voulons pas choisir pour eux. Mais ils doivent être informés pour pouvoir prendre une décision et comprendre la décision des autres. Nous devons éviter la division de communautés déjà fragiles. Unis, nous pourrions amener le gouvernement à nous écouter », déclare ainsi une formatrice du KJM.

*Remarque : Livia Bouvier est coopérante pour Eirene Suisse, affectée en tant qu'éducatrice en droits humains auprès du RNDDH (Réseau national de défense des droits humains), une des organisations membres du KJM.*

## Eirene Suisse

Livia Bouvier

contact@consciencedepoche.org

coopérante pour Eirene Suisse

## links

- [Rapport, Global Justice Clinic et Haiti Justice Initiative](#)
  - [Global Justice Clinic](#)
  - [Eirene Suisse](#)
  - [Conscience de Poche, blog de Livia Bouvier](#)
-

# L'application par la Suisse des principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme

Dans un monde où certaines multinationales ont des chiffres d'affaires comparables au produit intérieur brut d'États comptant parmi les économies mondiales les plus importantes, l'objectif d'une protection efficace des droits de l'homme se doit d'intégrer le secteur privé. Les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (UNGP) constituent le cadre internationalement reconnu qui précise la responsabilité des entreprises de respecter les droits de l'homme.

Le secteur du négoce des matières premières a un potentiel important car il est présent dans presque toutes les régions du monde, et agit sur l'ensemble de la chaîne de production, qui va de l'extraction ou de la production jusqu'au consommateur. La Suisse entretient un dialogue régulier avec ce secteur et l'accompagne dans les mesures qu'il met en place pour s'assurer du respect des droits de l'homme. Ces échanges ont notamment lieu par la tenue d'une table ronde semestrielle, qui réunit les Secrétaires d'État du DFAE, du Secrétariat d'État à l'économie et du Secrétariat d'État aux questions financières internationales, les directeurs des plus grandes entreprises de négoce, des cantons et des représentants de la société civile suisse.

Avec la publication du Plan d'action national (NAP) pour la mise en œuvre des Principes directeurs des Nations Unies pour les entreprises et les droits de l'homme en décembre 2016, le Conseil fédéral détaille les différentes mesures qu'il prend à cet effet et se concentre sur les devoirs de l'État en matière de protection des droits de l'homme et des voies de recours pour les victimes potentielles. Le NAP contient 50 instruments visant à promouvoir le respect des droits de l'homme par les entreprises suisses, que ce soit dans leurs activités en Suisse ou à l'étranger. Une de ces mesures s'adresse directement au secteur du négoce des matières premières : un groupe multipartite est en train d'élaborer un guide pour la mise en œuvre des UNGP pour le secteur du négoce des matières premières en Suisse. Ce guide apportera des recommandations concrètes concernant la procédure de diligence dans le domaine des droits de l'homme et l'établissement de rapports.

Krystyna Marty

Secrétaire d'État adjointe au Département fédéral des affaires étrangères DFAE

[links](#)

- Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme
  - Rapport sur la stratégie de la Suisse visant à mettre en œuvre les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme
- 

dossier

# Une perspective globale ancrée dans la réalité des pays en développement

La question des matières premières est incontestablement présente sur la scène politique suisse depuis la publication du rapport de base sur les matières premières de 2013. Elle est aujourd'hui encore d'actualité.

La Direction du développement et de la coopération (DDC) s'intéresse déjà depuis longtemps à cette thématique. Les premières missions liées aux matières premières remontent aux années 1990, avec des programmes de lutte contre l'utilisation de méthodes d'extraction au mercure dans des petites exploitations minières en Equateur, en Bolivie et, à partir de l'an 2000, au Pérou. Par la suite, la DDC a appliqué ces approches en Mongolie où elles sont encore mises en œuvre aujourd'hui.

Grâce au rapport de base de 2013 sur les matières premières, l'engagement de la DDC a pris un nouvel élan. Plusieurs programmes nationaux en Afrique de l'Ouest et en Afrique australe étudient actuellement comment mieux protéger la nature et associer davantage les populations les plus pauvres au développement, généralement dans le cadre de programmes de gouvernance et dans le but de favoriser une croissance économique durable.

Depuis 2013, le débat suisse sur les matières premières met clairement en évidence que d'importantes décisions, si ce n'est les plus décisives, sont prises dans les pays développés. La Suisse, plaque tournante du commerce des matières premières et place financière majeure, joue un rôle de premier plan à ce niveau. Tout l'enjeu consiste à trouver un moyen de garantir que les entreprises de l'industrie des matières premières établies en Suisse exercent une gestion responsable.

Les pays en développement sont les principaux responsables de leur gouvernance et des dispositions institutionnelles sur leur territoire. De son côté, la Suisse doit éviter les potentielles contradictions entre ses politiques sectorielles. L'or en est un bon exemple : la Suisse doit soigneusement veiller à ce que sa politique en matière d'importation et de transformation de l'or (en provenance de pays tels que le Mali, le Burkina Faso ou la Mongolie) et en matière de commerce du mercure industriel concorde avec sa politique de

développement dans ces pays, ou avec l'engagement multilatéral visant à encadrer efficacement l'utilisation du mercure (Convention sur le mercure de Minamata). C'est uniquement ainsi que la Suisse pourra rester crédible dans sa politique extérieure internationale et apporter une contribution efficace.

C'est pour cette raison que depuis plusieurs années, bien avant l'adoption du Programme 2030, la DDC participe activement aux discussions sur les matières premières en Suisse. Grâce à sa présence sur place, elle met en lumière la réalité de l'exploitation des matières premières et du commerce de celles-ci par ses pays partenaires, contribue à créer une discussion éclairée et apporte les solutions possibles et les normes suisses dans les pays concernés. Elle continuera son action jusqu'à ce que les actuelles réductions substantielles des fonds pour la coopération internationale l'en empêchent.

#### [Direction du développement et de la coopération \(DDC\)](#)

Werner Thut

werner.thut@eda.admin.ch

Senior Policy Advisor Policy Coherence for Development

#### links

- [Rapport de base sur les matières premières – rapport de la plateforme interdépartementale matières premières à l'attention du Conseil fédéral. 2013](#)
- [Policy Coherence in the commodities sector: The case of mercury. Policy Brief ETH/NADEL, janvier 2017 \(en anglais\)](#)
- [Switzerland and the Commodities Trade. Taking Stock and Looking Ahead. Swiss Academies Factsheet vol. 11, n° 1, 2016 \(en anglais\)](#)

---

pour aller plus loin

# Pour une meilleure répartition des fruits de l'exploitation

Les quantités importantes de matières premières de certains pays sortant d'un conflit sont certes un atout prometteur pour leur développement, mais elles peuvent s'avérer dangereuses lorsqu'il s'agit de répartir les fruits de leur exploitation. En l'absence de conditions-cadre suffisantes, la répartition des richesses ne parvient pas à satisfaire toutes les parties impliquées dans l'ancien conflit et à consolider la paix sur le long terme. Dans son article, Philippe Le Billon fait des propositions pour répartir au mieux le fruit de l'exploitation des richesses de ces pays afin que celles-ci soient utilisées pour le bien de tous et qu'elles ne favorisent pas l'émergence d'autres conflits.

Il y expose sept stratégies dont le but est de promouvoir la paix à travers l'exploitation des matières premières. Il insiste par exemple sur le fait que les licences d'exploitation sont



uniquement attribuées par le gouvernement légitime et non par une partie au conflit. En outre, les sociétés internationales devraient selon lui s'engager à ne pas soutenir les gouvernements rebelles. Pour promouvoir la paix, il conseille de privilégier les entrepreneurs locaux dans la mesure du possible afin qu'ils se développent, plutôt que d'attribuer des licences d'exploitation dans la précipitation. Cela permettrait également d'impliquer la population locale de manière plus forte et de mettre en place de nouvelles structures.

Conscient de la réalité de l'exploitation des matières premières et des conflits qu'elle peut engendrer, Philippe Le Billon définit des conditions-cadre et montre comment il est possible de concilier au mieux exploitation fructueuse et promotion de la paix afin de garantir une paix durable.

#### links

- [Philippe Le Billon Resources for Peace? Managing Revenues from Extractive Industries in Post Conflict Environments. Avril 2008 \(en anglais\)](#)

---

pour aller plus loin

# Pour une communication transparente entre les différents acteurs

Dans un contexte de post-conflit, les pays riches en matières premières se distinguent principalement des pays pauvres en ressources naturelles par le fait qu'ils bénéficient d'un potentiel de financement interne plus important pour la reconstruction et donc de meilleures conditions-cadre pour favoriser une reprise économique. Cependant, ce potentiel présente des risques. En effet, au lieu d'apporter la stabilité espérée, les matières premières peuvent mettre en danger la promotion durable de la paix.

La paix suscite des attentes en termes de développement et d'accroissement de la prospérité. Dans l'idéal, un gouvernement utiliserait les revenus issus de la vente des matières premières dans l'intérêt de toute la population et préviendrait ainsi le risque de conflit. La perspective tracée par les auteurs de cet article va cependant dans une autre direction. L'utilisation des ressources montre que les pays et les sociétés minières ont des intérêts très divergents. La communauté internationale joue un rôle important dans la consolidation de ces différents intérêts. Elle devrait donner des recommandations, mettre à disposition son expertise et soutenir en particulier les gouvernements et les sociétés des pays manifestant une faible volonté politique, pour que les ressources du pays profitent à l'ensemble de la population et contribuent à sa prospérité.

Il n'existe pas de solution simple pour garantir une bonne utilisation des ressources. Si le

scénario du pire devait se réaliser, il se manifesterait par de nouveaux conflits déclenchés par la répartition des revenus générés par l'exploitation des ressources. Pour éviter ce scénario, les auteurs proposent de mettre en place une communication transparente entre les différentes parties intéressées, à savoir l'industrie, la communauté internationale et le pays concerné.

#### links

- Päivi Lujala, Siri Aas Rustad et Sarah Kettenmann. *Engines for Peace? Extractive Industries, Host Countries, and the International Community in Post-Conflict Peacebuilding*. Mai 2016 (en anglais)

---

actualité

# swisspeace / KOFF

23 – 25 November 2017, Course

## Business, Conflict & Human Rights

Learn and exchange about challenges and best practices for responsible business in conflict contexts.



swiss  
peace

SAFESTAINABLE  
COMPLIANCE STRATEGIES

Cours « Business, Conflict & Human Rights »

Quelles sont les clés à fournir aux entreprises pour qu'elles se comportent de manière responsable en zone instable ? Le cours « Business, Conflict & Human Rights » offert par swisspeace en coopération avec Safestainable, explore cette question sous plusieurs angles. Il traite des dernières normes internationales sur les entreprises et les droits de l'homme, ainsi que des manières pratiques de les mettre en œuvre. Il met aussi en lumière les rôles et les stratégies des entreprises, des gouvernements, des organisations internationales et de la société civile dans la promotion de pratiques commerciales responsables.

En participant à ce cours, vous vous familiariserez avec les réglementations et les initiatives aux niveaux national et international ; vous découvrirez les meilleures pratiques et améliorerez votre capacité à mettre en œuvre et à promouvoir une gestion d'entreprise responsable ; et vous apprendrez à développer un plan d'action adapté à l'un de vos projets actuels pour faciliter sa mise en œuvre. Enfin, vous apprendrez à mieux comprendre le point de vue d'autres parties prenantes et élargirez votre réseau.

Le cours aura lieu du 23 au 25 novembre 2017 à Bâle. Il est adapté aux praticiens issus du monde privé, de la société civile et des institutions gouvernementales et impliqués dans la promotion de pratiques commerciales responsables en zone instable. Il est particulièrement adapté aux participants au Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme qui se tiendra juste après le cours, du 27 au 29 novembre 2017. Ce cours peut constituer un module du Master of Advanced Studies (MAS) en promotion civile de la paix proposé par swisspeace et l'université de Bâle.

Experts:

Ron Popper, anciennement [ABB](#)

Stephan Suhner, [Arbeitsgruppe Schweiz-Kolumbien ASK](#)

[Claude Voillat](#), ICRC

Sibel Gürler, swisspeace (coordination)

Hanspeter Heinrich, [Safestainable](#)

[swisspeace](#)

[academy@swisspeace.ch](mailto:academy@swisspeace.ch)

links

- [Informations complémentaires](#)
- [Inscription jusqu'au 30 septembre 2017](#)
- [Master of Advanced Studies \(MAS\) en promotion civile de la paix](#)
- [Programme annuel](#)

---

actualité

# Organisations membres

# du KOFF

## Création d'une association de mise en œuvre du Programme 2030 en Suisse

Le 25 septembre 2017 marquera le deuxième anniversaire de la signature du Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU. Ce programme est l'expression d'une vision nouvelle et plus concrète du développement durable dans la politique internationale. Le Programme 2030 et les 17 objectifs qu'il contient sont valables pour tous. En d'autres termes, ils doivent aussi être mis en œuvre en Suisse et par la Suisse dans ses relations internationales. Pour accompagner cette mise en œuvre et intensifier la contribution de la société civile sur la question, Alliance Sud, la plateforme suisse de promotion de la paix KOFF, l'Union syndicale suisse et l'Alliance-Environnement ont cherché à nouer un dialogue avec de très nombreuses organisations de la société civile.

Au cours de deux rencontres, différents syndicats et organisations non gouvernementales ont manifesté un vif intérêt pour une coopération approfondie, et de premières mesures visant à structurer la collaboration ont été prises. Les statuts ainsi qu'une solution de financement sont en cours d'élaboration.

Pour officialiser cette collaboration et accompagner de manière critique et constructive la mise en œuvre du Programme 2030 en Suisse et par la Suisse, une association sera créée le 25 septembre à l'occasion de son deuxième anniversaire. L'événement aura lieu l'après-midi dans le centre bernois de la production culturelle PROG.

### Alliance Sud

Sara Frey

sara.frey@alliancesud.ch

### links

- [Programme 2030 – mise en œuvre en Suisse et par la Suisse](#)

## Droits humains et politique extérieure de la Suisse : où est la cohérence ?

Une étude intitulée « Droits humains et politique extérieure de la Suisse : où est la cohérence ? » est parue mi-juin. Rédigée par le groupe de travail Politique extérieure de la Plateforme des ONG sur les droits humains, elle souhaite lancer le débat en affirmant que les discussions destinées à accroître la cohérence de la politique extérieure suisse durent depuis plus de 25 ans sans pour autant empêcher celles-ci de tourner en rond.

Le document préconise donc la mise en place d'outils et de mécanismes contraignants pour renforcer la protection des droits humains et mettre fin aux contradictions entre politique intérieure et extérieure. À cet effet, aucun domaine de politique extérieure (économie, sécurité, paix, développement, migration, égalité entre hommes et femmes, environnement, etc.) ne devrait pouvoir prendre de mesures allant à l'encontre des objectifs de la politique extérieure suisse en matière des droits humains.

Le dossier mentionne des exemples à travers lesquels des experts d'ONG suisses mettent en exergue les incohérences de la politique actuelle. En s'appuyant sur le cas du Honduras, swisspeace/KOFF soulève ainsi des questions qui sont au carrefour des politiques en matière de paix, de droits humains, de développement et d'économie.

L'étude a été présentée à la réunion annuelle de la Plateforme des ONG, le 19 juin 2017, suscitant le débat entre plus d'une centaine de participants issus du monde politique et de la société civile. Le groupe de travail a pris note des propositions et axes d'action qui en ont résulté et les intégrera dans ses prochaines actions de sensibilisation.

[Plateforme droits humains des ONG](#)

Matthias Hui

[matthias.hui@humanrights.ch](mailto:matthias.hui@humanrights.ch)

links

- [Droits humains et politique extérieure de la Suisse : où est la cohérence ?](#)
- [Plateforme droits humains des ONG](#)
- [Réunion annuelle de la plateforme des ONG à l'université de Berne](#)

---

calendrier

# Événements

25 septembre 2017

Berne, Suisse

[Lancement de l'association pour la mise en œuvre du Programme 2030](#)

Pour accompagner de manière critique et constructive la mise en œuvre du Programme 2030 en Suisse et par la Suisse, une association composée de nombreuses organisations de la société civile sera créée le 25 septembre prochain. L'événement aura lieu l'après-midi dans le centre bernois de la production culturelle PROG.

[Informations complémentaires](#)

---

Jusqu'au 30 septembre 2017

Bâle, Suisse

### [Inscription au cours de swisspeace «Business, Conflict and Human Rights»](#)

Quelles sont les clés à fournir aux entreprises pour qu'elles se comportent de manière responsable en zone instable ? Organisé en collaboration avec SAFESTAINABLE, le cours de swisspeace « Business, Conflict & Human Rights » explore cette question sous plusieurs angles. Il traite des dernières normes internationales sur les entreprises et les droits de l'homme, ainsi que des manières pratiques de les mettre en œuvre. Aussi, il met en lumière les rôles et les stratégies des entreprises, des gouvernements, des organisations internationales et de la société civile dans la promotion de pratiques commerciales responsables.

[Informations complémentaires](#)

[Inscription jusqu'au 30 septembre 2017](#)

---

Jusqu'au 30 novembre 2017

Bâle, Suisse

### [Inscription à la formation de swisspeace sur les théories du changement en contexte fragile](#)

La formation de swisspeace sur les théories du changement en contexte fragile explique comment créer de « bonnes » théories du changement qui aideront les professionnel(le)s à acquérir une compréhension approfondie de leurs programmes et des effets de ces derniers. Elle aura lieu du 31 janvier au 2 février 2018.

[Informations complémentaires](#)

[Inscription jusqu'au 30 novembre 2017](#)

---

Jusqu'au 30 novembre 2017

Bâle, Suisse

### [Inscription au cours de swisspeace «National Dialogue & Peace Mediation»](#)

Le cours « National Dialogue & Peace Mediation » organisé par swisspeace et la Fondation Berghof permet de mieux comprendre, concevoir et favoriser les processus de dialogue national. Il fournit également une formation pratique d'amélioration des compétences de dialogue et de médiation et offre une réflexion critique sur les enseignements pouvant être tirés de cas précédents. Le cours aura lieu du 29 janvier au 2 février 2018.

[Informations complémentaires](#)

[Inscription jusqu'au 30 novembre 2017](#)

---

Ce PDF a été généré automatiquement.  
Lire à propos : [www.swisspeace.ch/apropos](http://www.swisspeace.ch/apropos)

---

Éditeur	KOFF de swisspeace
Contact	Sonnenbergstrasse 17, Case postale, CH-3001 Bern Tél.: +41 (0)31 330 12 12
Rédaction	Marie Seidel, Arno Stirnimann
Traduction	Furrer Übersetzungen, Übersetzergruppe Zürich
Couverture	En Haïti, une compagnie minière a procédé à des marquages sur le site de Patricot durant la nuit. Livia Bouvier

## KOFF

Die Schweizer Plattform für Friedensförderung  
La plateforme suisse de promotion de la paix  
The Swiss platform for peacebuilding

---

Le KOFF est une plateforme d'échange et de dialogue animée par swisspeace. Elle est soutenue par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et les ONG suisses suivantes :

ae-centre	Fondation Hironnelle	Organisation suisse d'aide aux réfugiés
Action de Carême	Fondation Peace Nexus	Palmyrah
Alliance Sud	Fondation village d'enfants	Peace Brigades International Suisse
APRED	Pestalozzi	Peace Watch Switzerland
artasfoundation	Graines de Paix	Quaker United Nations Office
Baha'i	Green Cross Suisse	Société pour les peuples menacés
Brücke · Le pont	Groupe pour une Suisse sans armée	Solidar Suisse
Caritas Suisse	HELVETAS Swiss Intercooperation	SOS Village d'enfants
cfd	IAMANEH Suisse	Stiftung für Integrale
Conseil suisse pour la paix	ICP	Friedensförderung
Croix-Rouge Suisse	Initiative de Lucerne pour la paix et la sécurité (LIPS)	Swiss Academy for Development
DCAF	Interpeace	SWISSAID
Eirene Suisse	Ligue Suisse des femmes catholiques	Terre des Femmes Suisse
Entraide Protestante Suisse	medico international suisse	terre des hommes schweiz
Femmes de Paix Autour du Monde	MIR Suisse	
Femmes pour la Paix Suisse	mission 21	
Fondation Caux – Initiatives et changement	miva – transporte l'aide	